



## Règlement du concours **Gagnez l'une des 10 Cartes Gourmandes Au Pain Doré**

Tirage du 31 octobre 2019

- 1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION.** Aucun achat requis. Ce concours s'adresse à toute personne qui réside au Québec et qui est âgée de dix-huit (18) ans et plus à la date du début du concours. Le participant est tenu de fournir une adresse courriel ainsi qu'un numéro de téléphone valide.
- 2) **INSCRIPTION:** en ligne seulement à [www.aupaindore.com](http://www.aupaindore.com).
- 3) **CHANCES DE GAGNER.** Les chances que l'inscription d'un participant soit sélectionnée dépendent du nombre d'inscriptions admissibles enregistrées et reçues pendant la durée du concours, soit du 28 août au 24 octobre 2019, 17h00. Une seule inscription par adresse courriel est admissible.
- 4) **INSCRIPTION GRATUITE À L'INFOLETTRE.** Si le participant accepte de s'abonner à l'infolettre gratuite *Des nouvelles de votre Atelier Boulanger* en cochant la case prévue à cet effet sur la page de participation des sites ou sur le bulletin de participation, ce participant aura droit à cinq (5) inscriptions automatiques au concours au lieu d'une seule. Le participant peut se désabonner en tout temps de l'infolettre en cliquant au bas de l'infolettre reçue.
- 5) **DATE LIMITE.** La date limite de l'inscription au concours est le 24 octobre 2019, à 17h00.
- 6) **PRIX.** Le prix du concours «**Gagnez l'une des 10 Cartes Gourmandes Au Pain Doré**» se décrit comme suit –  
**10 cartes-cadeaux «Ma Carte Gourmande»** d'une valeur de 50\$ chacune. Une (1) carte par gagnant pour une possibilité de 10 gagnants. La valeur de «Ma Carte Gourmande» peut être échangée contre de la marchandise dans toutes les boutiques Au Pain Doré sauf à la boutique située au 1250 René-Lévesque Ouest. De plus, «Ma Carte-Gourmande» peut être utilisée pour accumuler des points qui donnent droit à des gratuités spécifiques.
- 7) **TIRAGE.** le tirage se fera électroniquement parmi l'ensemble des inscriptions admissibles reçues parmi les participations en ligne sur le site [aupaindore.com](http://aupaindore.com) (entre le 28 août et le 24 octobre, à 17h00) **le 31 octobre à 12h00** au siège social de **BD APD inc. (Au Pain Doré)** situé au 3075, rue de Rouen, Montréal.
- 8) **AVIS.** Le(s) gagnant(s) sera(ont) avisé(s) par courriel et / ou par téléphone dans les 6 heures qui suivront l'heure et la date du tirage, selon les coordonnées fournies.
- 9) **CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ.** Afin d'être déclaré gagnant, le participant sélectionné devra, en plus de satisfaire aux critères d'admissibilité du concours et de se conformer aux règlements officiels du concours (le « gagnant ») : a) répondre au message envoyé par courriel et/ou par téléphone laissé par **BD APD inc. (Au Pain Doré)** dans un délai de (3) jours ouvrables suivant la sélection de son inscription; b) répondre correctement, sans aide et dans un délai limité, à une question d'ordre mathématique qui lui sera posée au téléphone par un représentant autorisé de **BD APD inc. (Au Pain Doré)** À défaut de respecter une seule des conditions énoncées ci-dessus, le participant sélectionné sera disqualifié et ne pourra recevoir aucun prix. Dans ce cas, **BD APD inc. (Au Pain Doré)** se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, de sélectionner au hasard un autre participant comme gagnant éventuel du prix.

- 10) **RESTRICTION.** La participation à ce concours est interdite pour tous les employés de **BD APD inc. (Au Pain Doré)** y compris notamment ses sociétés mère, sœurs et filiales, ainsi qu'aux personnes avec qui ils sont domiciliés, ainsi que les employés de toute société, organisme ou compagnie qui collaborent à ce concours ainsi que les personnes avec lesquelles ils sont domiciliés.
- 11) **CONDITIONS GÉNÉRALES.** Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.
- Toute inscription qui est illisible, incomplète, faite de manière frauduleuse sera rejetée. Tout participant ou toute personne tentant de s'y inscrire par un moyen contraire à ce règlement officiel du concours ou qui perturbe autrement le fonctionnement de ce concours ou qui est de nature à être injuste envers les autres participants ou participants éventuels sera disqualifié. Toute décision des juges du concours qui peuvent être des employés ou des organisations indépendantes, y compris notamment toute question d'admissibilité ou de disqualification de toute inscription et participation est sans appel. Les inscriptions deviennent la propriété de **BD APD inc. (Au Pain Doré)** et aucune ne sera retournée.
- Les règlements du concours sont disponibles aux bureaux de **BD APD inc. (Au Pain Doré)** au 3075 de Rouen, Montréal, dans ses magasins participants (liste à la fin de ces règlements) et sur le site [www.aupaindore.com](http://www.aupaindore.com).
- Le prix devra être accepté tel que décrit au présent règlement et ne pourra être retourné ou substitué à un autre prix, ni échangé en totalité ou en partie contre de l'argent.
- BD APD inc. (Au Pain Doré)** se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, et pour quelque raison que ce soit, de remplacer un prix ou une partie de celui-ci par un prix de valeur équivalente ou supérieure, y compris la valeur du prix en argent.
- Aucune communication ou correspondance reliée au concours ne sera échangée avec les participants, sauf avec le (les) participant(s) sélectionné(s) comme gagnant(s) éventuel(s) du prix.

*Remarque : le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte*

**POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ POUR TOUS LES PARTICIPANTS :**

*BD APD inc. (Au Pain Doré) s'engage à traiter vos informations de façon confidentielle et à ne divulguer aucune donnée vous concernant à moins d'obtenir consentement de votre part. Soyez assurés que toutes les mesures sont prises pour protéger vos renseignements personnels.*

**Liste des Boutiques Au Pain Doré participantes :**

1455, rue Peel, Montréal	514 843-3151
1145, rue Laurier ouest, Outremont	514 276-0947
5214, ave. Côte-des-Neiges, Montréal	514 342-8995
Marché Jean-Talon, Montréal	514 276-1215
1650, boul. de l'Avenir, Laval	450 682-6733
3075 de Rouen, Montréal	514 528-8877 poste 7234